

MONTELIMAR-AGGLOMERATION

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération MONTELIMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200 – Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELIMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Collecte sélective du verre par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomération.

Numéro de référence : 2024S0015

II.1.2) Code CPV principal

90511000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La prestation demandée dans le présent marché est une prestation de collecte par apport volontaire de l'ensemble des conteneurs à verre en place sur le territoire des 27 communes membres de la communauté d'agglomération et de transport du verre jusqu'au repreneur désigné, avec une partie liée à la gestion et à l'entretien des conteneurs.

La prestation se décompose d'une façon globale comme suit :

- le relevage et la collecte des conteneurs d'apport volontaire de verre ;
- le transfert du verre jusqu'au repreneur désigné ;
- la transmission dans les délais impartis de toutes remarques / anomalies / problèmes rencontrés lors de la collecte ;
- la maintenance des systèmes de préhension ;
- le lavage, grappinage et pompage des conteneurs ;
- la mise à disposition d'un outil extranet de suivi de la prestation de collecte (suivi des opérations de vidage, suivi des taux de remplissage...) et des prestations annexes ;
- la fourniture de bilans mensuels et annuels ;
- la mise en place, le retrait ou le déplacement de colonnes aériennes sur demande de la Collectivité.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

4 000 000,00 €

II.2) Description

OBJET : Collecte sélective du verre par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomération

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90511000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La prestation demandée dans le présent marché est une prestation de collecte par apport volontaire de l'ensemble des conteneurs à verre en place sur le territoire des 27 communes membres de la communauté d'agglomération et de transport du verre jusqu'au repreneur désigné, avec une partie liée à la gestion et à l'entretien des conteneurs.

La prestation se décompose d'une façon globale comme suit :

- le relevage et la collecte des conteneurs d'apport volontaire de verre ;
- le transfert du verre jusqu'au repreneur désigné ;
- la transmission dans les délais impartis de toutes remarques / anomalies / problèmes rencontrés lors de la collecte ;
- la maintenance des systèmes de préhension ;
- le lavage, grappinage et pompage des conteneurs ;
- la mise à disposition d'un outil extranet de suivi de la prestation de collecte (suivi des opérations de vidage, suivi des taux de remplissage...) et des prestations annexes ;
- la fourniture de bilans mensuels et annuels ;
- la mise en place, le retrait ou le déplacement de colonnes aériennes sur demande de la Collectivité.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Description des options : En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification de l'accord-cadre.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 15 avril 2024 sous le n° 221138-2024, au B.O.A.M.P. du 14 avril 2024 sous le n° 24-43370, et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération le 12 avril 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S240035

LOT N°

INTITULÉ : Collecte sélective du verre par apport volontaire sur le territoire de Montélimar-Agglomération

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 03 septembre 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : GUERIN LOGISTIQUE

Adresse postale : 37 Rue Paul Saïne

Localité/Ville : AVIGNON

Code postal : 84000

Pays : France

Téléphone : 04.48.20.12.91.

Mail : bureau.etudes@mineris.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché : 4 000 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché : Le montant indiqué correspond au montant total maximum H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit quatre (4) ans.

L'accord-cadre s'exécutera à bons de commande et pour des montants susceptibles de varier dans les limites globales annuelles de de 500 000,00 euros (H.T.) minimum et 1 000 000,00 euros (H.T.) maximum.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,

- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 04 septembre 2024

Le Président,